



ARV FORMATIONS
680 Rue Jean-Michel MATHURIN
Carrefour GISSAC, ZAC de DAMENCOURT
97160 LE MOULE
N° d'activité : 95 97 0199597

Prévenir le Risque Routier au Travail Obligations et Rôle de l'Employeur N° 2001-1016 du 5 novembre 2001

Pré requis : Posséder le permis de conduire de la catégorie B, ou autres permis en cours de validité.

Type d'action : Acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances, prévues par « l'article L. 6313-1 du Code du travail ».

Public concerné : Tous salariés d'entreprises privées ou publiques souhaitant prévenir les risques routiers.

Durée : 7 heures soit une journée.

Effectif : De 6 jusqu'à 12 stagiaires.

Modalité : Présentiel

Lieu : à déterminer

Tarif : 980€ HT

Délais d'accès à la formation : 15 jours

Personne à contacter : Mme OXYBEL portable : 0690 531832

Taux de réussite : 100%

Encadrement pédagogique :

- Formateurs expérimentés
- Titre Professionnel Enseignement de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (ECSR)
- Formation d'Acteurs Prévention Secours dans le secteur transport routier certifié par l'INRS

Supports pédagogiques :

- Paper board
- Vidéoprojecteur
- Ordinateur

Moyens et Méthodes Pédagogiques :

Participation active, mise en avant des compétences déjà acquises des participants

Mise en situation

Etude de cas

Jeux de rôle en groupe et sous-groupe

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap, nous contacter pour les moyens mis en place.

Objectifs :

Repérer les spécificités du risque routier et de sa démarche de prévention

Appréhender les axes du management du risque

Développer de nouvelles compétences



Programme :

Renforcer les capacités positives du conducteur
L'exposition du risque routier et ses particularités
Perception du risque et de la prise de conscience
Savoir tenir compte de l'environnement pour son déplacement
Analyse de l'accident

Etude de la tâche de conduite :

- Les enjeux pour les salariés
- Les conséquences humaines
- Les responsabilités civiles et pénales du salarié

Stratégies pour répondre aux situations de conduite à risques

L'organisation des déplacements :

Connaitre la législation, la convention collective, le règlement intérieur et respecter les règles.
Connaitre la procédure de déplacement de l'entreprise et respecter les procédures
Connaitre la marge de manœuvre du salarié pour les déplacements professionnels,
Planifier la journée.
Planifier des itinéraires en fonction des conditions de circulation, de l'environnement routier, la météo, l'état de la chaussée
Prévoir les poses et temps de pose nécessaire, maîtriser le contexte environnemental (co2, bruit...).

Le conducteur et la formation :

Permis de conduire : Validité et adéquation du permis de conduire/ véhicule
Evolution de la réglementation routière
Identifier les documents à présenter aux contrôles routiers
Être capable de relever les défauts : check- list en lien avec le carnet de suivi et d'entretien
Être capable d'utiliser les dispositifs de sécurité et d'aide à la conduite, et d'apprécier leur limite d'efficacité.

Le choix du véhicule et ses équipements :

Choix du véhicule en fonction de la mission
Les moyens de prévention : Retour sur les organes de sécurité active et passive, (ceinture, airbag, appui-tête, niveaux).
Les nouvelles technologies : Utiliser à bon escient les aides à la conduite, (régulateur, limiteur de vitesse, etc.....).
Les pneumatiques : Caractéristiques et contraintes
Le fonctionnement d'un véhicule et ses limites : Les lois physiques
Connaitre la personne ressource en charge de la gestion du parc, vérifier le livret de bord.
Signaler tout défaut de dysfonctionnement.
En cas de véhicule partagé, il est recommandé de formaliser la réalisation de contrôle du bon état des véhicules dans un règlement d'utilisation des véhicules.
Conséquences d'un véhicule mal entretenu.



ARV FORMATIONS
680 Rue Jean-Michel MATHURIN
Carrefour GISSAC, ZAC de DAMENCOURT
97160 LE MOULE
N° d'activité : 95 97 0199597

La communication embarquée :

Les effets du téléphone sur la conduite :

- Comprendre le temps de réaction
- Savoir dissocier les différentes interactivités du conducteur en communication téléphonique (échange avec le passager, écouter la radio et discussion au téléphone).

Définition d'un protocole de communication : qui appelle qui ? Quand ?

Définition de la notion d'urgence, quelles sont les règles à appliquer ?

Evaluation et validation :

Un contrôle continu pendant la formation sous forme de synthèse permet d'évaluer les acquis de la formation.

Remise d'une attestation de fin de formation

Un rapport de stage sera adressé à l'entreprise

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session

ARV FORMATIONS